

LABORATOIRE D'ANALYSES DE TERRE ET DE VEGETAUX

Agrée par le Ministère Français de l'Agriculture et de la Pêche -Agrément de type 1-2-5



Adhérent au GEMAS

Groupe d'Etudes Méthodologiques

Pour l'Analyse des sols

Membre du BIPEA

Circuit de contrôle des résultats

inter-laboratoires agréés

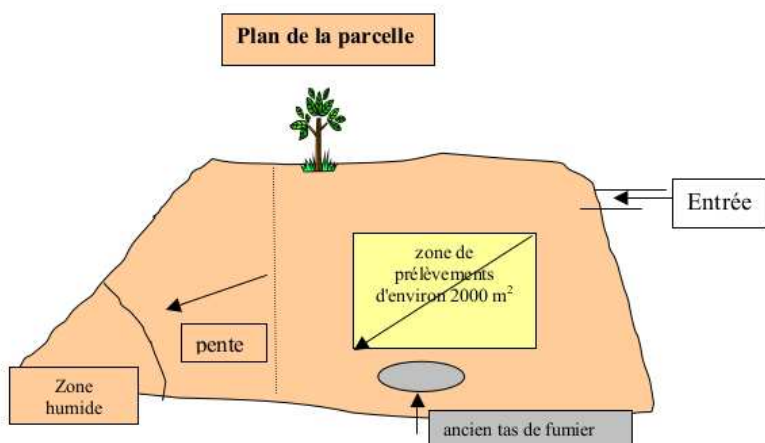
PRELEVEMENT SOLS POUR ANALYSE DE RELIQUATS AZOTES

1-Matériel :

- Tarière hélicoïdale (Type Edelman), ou à gouge (Type Agro-système). La tarière à gouge nécessite l'élimination de la terre en haut de carotte. La tarière à gouge est plus adaptée.
- 2 seaux en plastique (bien identifiés par profondeur), pour mélanger la terre.
- Couteau : pour couper la carotte de terre dans la tarière pour faciliter son extraction.
- Poches en plastique (2) : pouvant contenir 300 g de terre (fournies dans le Kit : 0-30 cm et 30-60 cm).

2-Zone de prélèvement

Prélever dans une zone homogène d'environ 2000 m² (50 x 40 m), relativement plane et représentative de la parcelle. Il est impératif d'éviter les fourrières, les bas de pente, l'emplacement des anciens tas de fumier, des talus et de s'éloigner de l'entrée du champ.

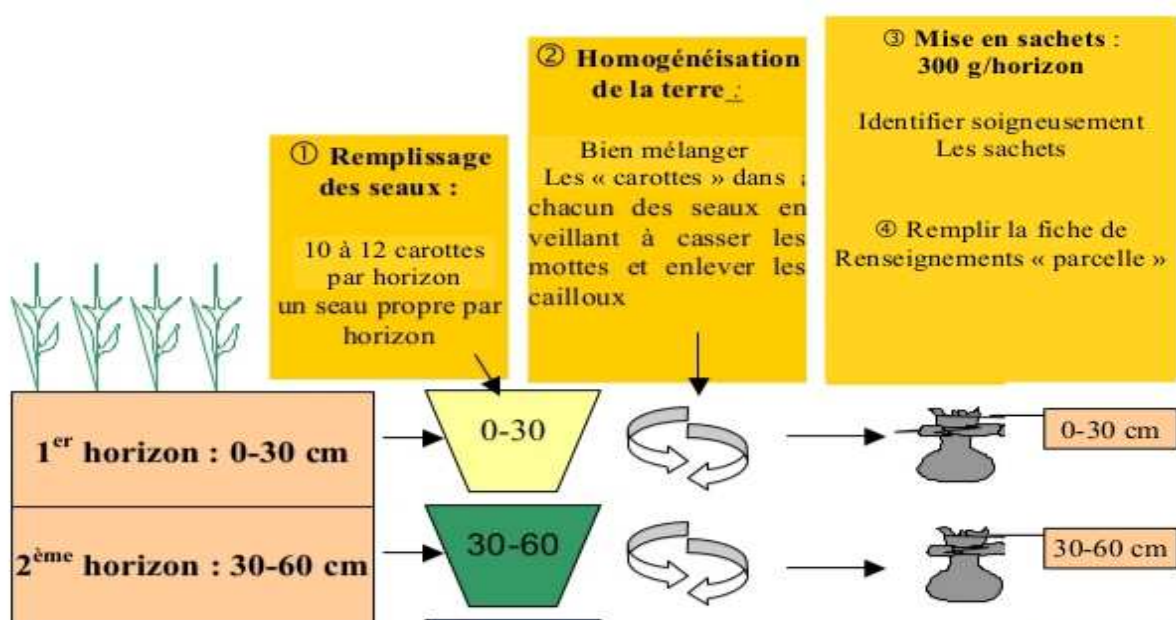


Prélever sur une diagonale tous les 5 m de façon à bien prendre en compte la variabilité des pratiques de fertilisation et notamment celles liées aux épandages de déjections animales.

Profondeur des prélèvements

Prélever sur toute la profondeur du sol par couche de 30 cm.

A chaque sondage : Retirer la terre qui se trouve à l'extérieur de la « carotte » en grattant les bords avec un couteau et supprimer les 2 cm ou plus de terre de la partie supérieure suivant la situation, ceci afin d'éviter toute contamination d'un horizon à l'autre.



3-Conservation des échantillons

Dès le prélèvement réalisé et les carottes mélangées, l'échantillon évolue très rapidement à température ambiante. Sans précautions particulières, la quantité d'azote nitrique et ammoniacal est susceptible d'évoluer rapidement en 24 heures.

Il est impératif de placer les échantillons en glacière avec pains de glace dès la constitution des échantillons au champ

Et

de les congeler ensuite en attendant leur transport vers le laboratoire.

Le Responsable du Laboratoire des sols,

G. BOYER

Analyses et Interprétations : Pôle AGRONOMIE

Zone Artisanale de Sautés à Trèbes – 11878 CARCASSONNE Cedex 9 – Tél/Fax : 04 68 78 69 97 – laboratoire@aude.chambagri.fr